

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1219/SEJ du 24 décembre 1968 promulguant la loi n° 68-1035 du 27 novembre 1968 modifiant les articles 132, 133 et 136 du Code pénal

n° 1219/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date de publication
24 décembre 1968

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art 1

Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas la loi n° 68-1035 du 27 novembre 1968 modifiant les articles 132, 133 et 136 du Code pénal. Art 2 Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation : Le Haut-Commissaire adjoint, Signé: André MARTIN-DELAHAYE.